

Rapport économique annuel

Industrie alimentaire wallonne – 2017

Table des matières

Synthèse	3
1. Chiffre d'affaires, valeur ajoutée et production.....	7
2. Emploi.....	9
2.1 Vieillessement des travailleurs.....	10
2.2 Niveau de qualification des travailleurs	11
2.3 Les actions de Fevia Wallonie sur le marché du travail.....	12
3. Employeurs.....	14
4. Investissements	15
5. Rentabilité et compétitivité.....	16
5.1 Compétitivité : fiscalité.....	17
5.2 Compétitivité : coûts salariaux	17
5.3 Compétitivité : coûts de l'énergie	19
6. Exportations et commerce extérieur	20
6.1 Répartition des exportations par marchés d'exportation.....	21
6.2 Répartition des exportations par secteurs	22
Liste d'abréviations	25

Synthèse

« Maillon fort de l'industrie. Mais des risques planent sur l'avenir. »

L'industrie alimentaire reste sans conteste un maillon fort de l'industrie wallonne en 2017. Le secteur alimentaire voit augmenter depuis quelques années sa part dans l'emploi et les investissements de l'ensemble de l'industrie. Mais des risques planent sur l'avenir. Pour que la croissance et la création d'emplois continuent il faut que les conditions d'une bonne compétitivité soient réunies : il est crucial d'attirer plus de jeunes travailleurs qualifiés. En plus, l'accumulation de taxes et de cotisations hypothèque la croissance du secteur.

« Emploi : +4,4% »

En 2017, l'industrie alimentaire wallonne occupait un total de 22.038 travailleurs. Cela représente une augmentation de 4,4% (estimation) par rapport à 2016. L'industrie alimentaire wallonne emploie en outre encore près de 34.159 travailleurs indirects, ce qui porte le nombre d'emplois liés à ce secteur à plus de 56.197 emplois au total. La part de l'industrie alimentaire wallonne dans l'emploi industriel total s'élève à 17,6% en 2017, alors qu'en 2012, elle n'était encore que de 16,3%.

« Investissements : +20% »

Les investissements ont connu une hausse importante en 2017 (+20,2%) pour atteindre 458 millions d'euros. Au cours de la période 2013-2017, la part de l'industrie alimentaire dans le total des investissements industriels est ainsi passée de 16,5% à 32,5%.

« Véritable secteur de PME »

L'industrie alimentaire wallonne est un véritable secteur de PME. En 2016, presque 60% des entreprises de l'industrie alimentaires wallonnes occupaient moins de 5 travailleurs. Seules 16 entreprises (lieux de travail) occupaient plus de 250 travailleurs.

**« Augmentation de 4%
du chiffre d'affaires »**

En 2017, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté de 4% pour atteindre 8,7 milliards d'euros. La croissance reste nettement plus élevée que dans les autres secteurs industriels en Wallonie (2,6%). Sur la période 2013-2017, la croissance du chiffre d'affaires s'élève à 15% dans l'industrie alimentaire et 4% dans l'industrie manufacturière.

**« Balance commerciale
de 687 millions
d'euros »**

En 2017, les exportations de l'industrie alimentaire wallonne ont été estimées à 4,3 milliards d'euros. L'exportation de l'industrie alimentaire a augmenté de 1,9% par rapport à 2016. Pour la même année, les importations ont représenté une valeur de 3,6 milliards d'euros, ce qui correspond à un excédent de la balance commerciale de 687 millions d'euros. Les principaux produits d'exportation de l'industrie alimentaire wallonne sont les produits laitiers, les préparations de légumes (les pommes de terre surgelées) et les boissons.

**« Marchés hors de l'UE-
28 cruciaux pour le
futur. »**

Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne restent principalement concentrées sur l'Union européenne et plus encore sur nos voisins directs. Néanmoins, la part de l'Europe de l'Est et les marchés en dehors de l'Europe ont augmenté depuis 2005. En 2017, 17,6% du total des exportations concernait des exportations en dehors de l'EU-28. En 2005 cette part était seulement de 12,4%. Les principaux produits d'exportation lointaine sont à nouveau les produits laitiers, les préparations de légumes (les pommes de terre surgelées) et les boissons. La conquête des marchés hors de l'UE-28 (les Etats-Unis, BRICS, NEXT-11,...) sera cruciale pour la croissance future de l'industrie alimentaire wallonne.

**« Malgré le tax-shift, le
handicap salarial se
maintient à 16,4% »**

La compétitivité de l'industrie alimentaire est sous pression. Le handicap salarial qui, malgré le tax-shift, se maintient à 16,4% en 2018, des surcoûts énergétiques qui ont augmenté de 337% depuis 2009 et une taxe kilométrique qui touche le cœur de l'industrie alimentaire en raison des transports intenses qui la concernent. La TVA et les accises sur l'alimentation et les boissons sont nettement plus élevées que dans les pays voisins. Par conséquent, les achats transfrontaliers ont augmenté de + de 50% depuis 2008.

« Crucial d'attirer plus de jeunes travailleurs qualifiés. »

La pyramide des âges des salariés actifs au sein de l'industrie alimentaire wallonne inspire de l'inquiétude. La part des moins de 50 ans est en baisse et le nombre des plus de 50 ans est en augmentation. En 2005, 17,1% des travailleurs de l'industrie alimentaire wallonne avaient plus de 50 ans, cette part est passée à 29% en 2017. L'industrie alimentaire wallonne a, par ailleurs, du mal à recruter de nouveaux travailleurs. Une grande part des plus de 50 ans, actifs au sein de l'industrie alimentaire, va prendre sa retraite dans les prochaines années. Le problème du vieillissement dans l'industrie alimentaire est d'autant plus préoccupant qu'il y a un grand nombre de fonctions en pénurie. Ce sont surtout les profils techniques (comme les opérateurs et conducteurs de ligne de production) qui sont de plus en plus difficiles à trouver. Pour l'avenir de l'industrie alimentaire wallonne, il est crucial d'attirer plus de jeunes travailleurs qualifiés.

« Fevia Wallonie a lancé plusieurs actions sur le marché du travail »

Fevia Wallonie a lancé plusieurs actions pour mieux faire connaître le secteur comme employeur ainsi que ses différents métiers, mentionnons à ce sujet les Food At Work Days. Le secteur travaille aussi avec l'enseignement et l'IFAPME au développement de la formation en alternance et avec le Forem à une meilleure adéquation entre les demandeurs d'emploi et les offres d'emploi du secteur.

Chiffres clés de l'industrie alimentaire wallonne 2017

Indicateurs	2017*	Δ2016	Part dans l'industrie 2017
Chiffre d'affaires**	€ 8,7 mia	+4%	19,6%
Investissements ***	€ 458 mio	+20,2%	32,5%
Exportation	€ 4,3 mia	+1,9%	9,4%
Importation	€ 3,6 mia	+3,7%	/
Solde balance commerciale	€ 687 mio	-6,3%	/
Postes de travail ****	22.038	+4,4%	17,6%

* estimations pour 2017 sur la base de chiffres provisoires

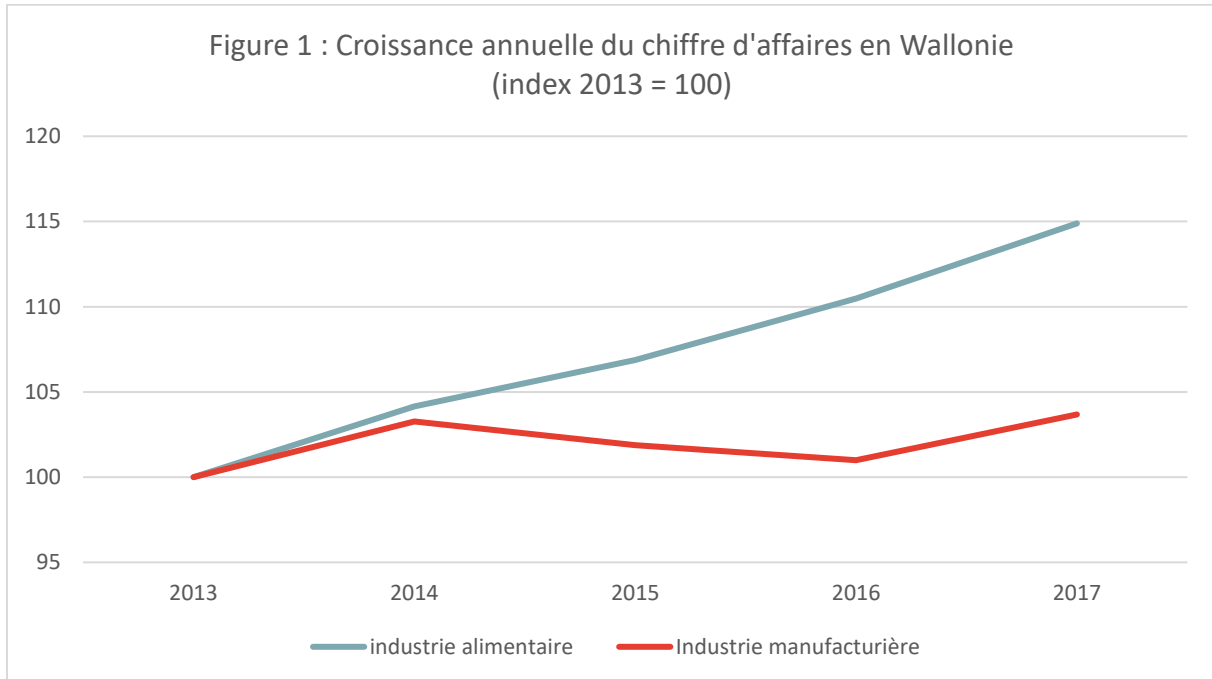
** valeur connue pour les denrées alimentaires, estimation pour les boissons

*** seulement connu pour la Wallonie et Bruxelles ensemble. Estimation sur base du nombre de travailleurs

**** estimation pour 2017 sur base des taux de croissance des statistiques centralisées Q2 2017s en Wallonie

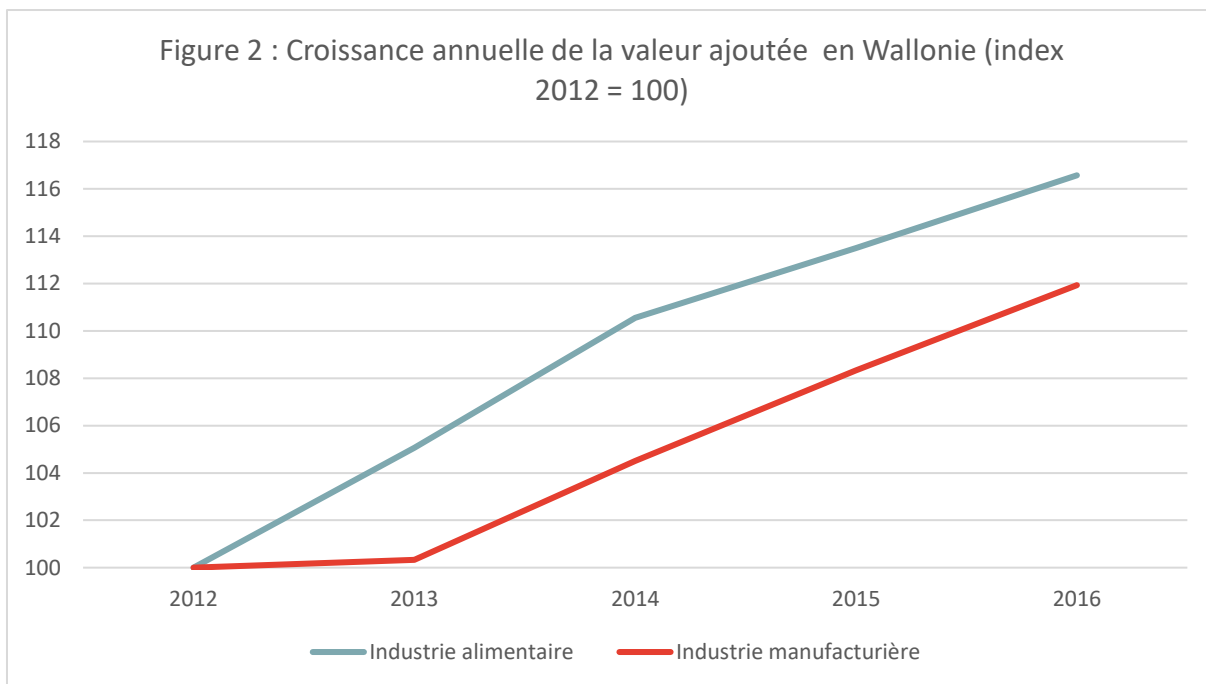
1. Chiffre d'affaires, valeur ajoutée et production

En 2017, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté de 4% et est estimé à 8,7 milliards d'euros. La croissance reste nettement plus élevée que dans les autres secteurs industriels en Wallonie (2,6%). Sur la période 2013-2017, la croissance du chiffre d'affaires s'élève à 15% dans l'industrie alimentaire et 4% dans l'industrie manufacturière.



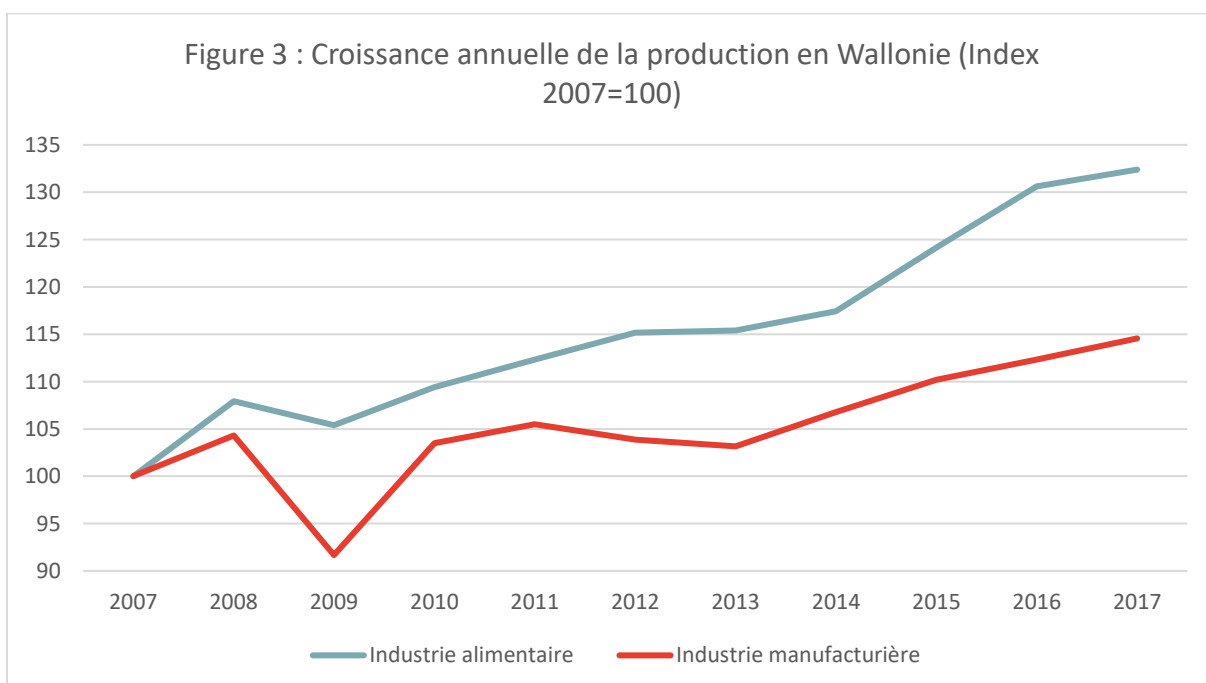
Source : DGSIE (déclarations T.V.A.)

La valeur ajoutée de l'industrie des produits alimentaires et du tabac a augmenté, dépassant les 1,8 milliards d'euros en 2016. Ce qui représente une hausse de 2,7% par rapport à 2015. En comparaison avec 2012, la valeur ajoutée de l'industrie des produits alimentaires et du tabac a augmenté de près de 17%. Dans l'industrie manufacturière, la valeur ajoutée n'a augmenté que de 12% depuis 2012. Par conséquent, la part de l'industrie alimentaire dans la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière a augmenté, passant à 14,2% en 2016.



Source : BNB (comptes nationaux)

Selon les indices de production, la production de l'industrie alimentaire a crû en 2017 de 1,4%. En 2016 la production augmentait de 5,2%. Au cours de la période 2013-2017, la production de l'industrie alimentaire a crû de 14,7%, contre 11% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Donc, au cours de la période 2013-2017 la croissance du chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire s'expliquent entièrement par une augmentation de la production de l'industrie alimentaire wallonne.

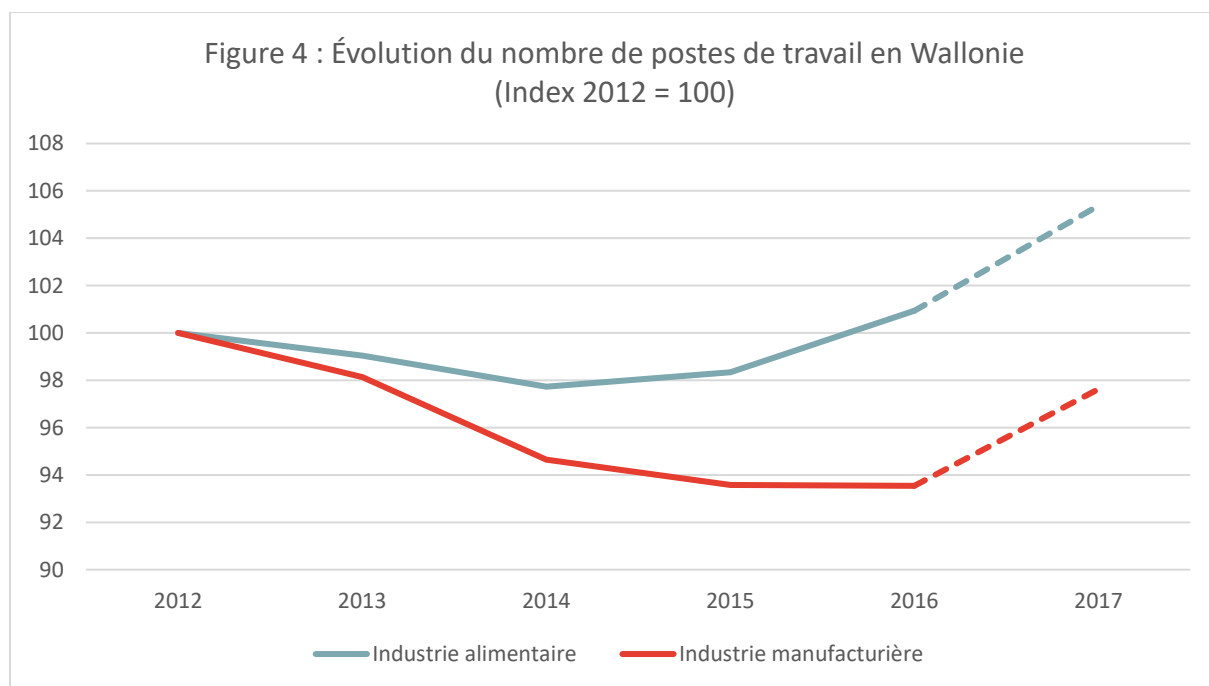


Source : Index de production, DGSIE (sur base des enquêtes PRODCOM)

2. Emploi

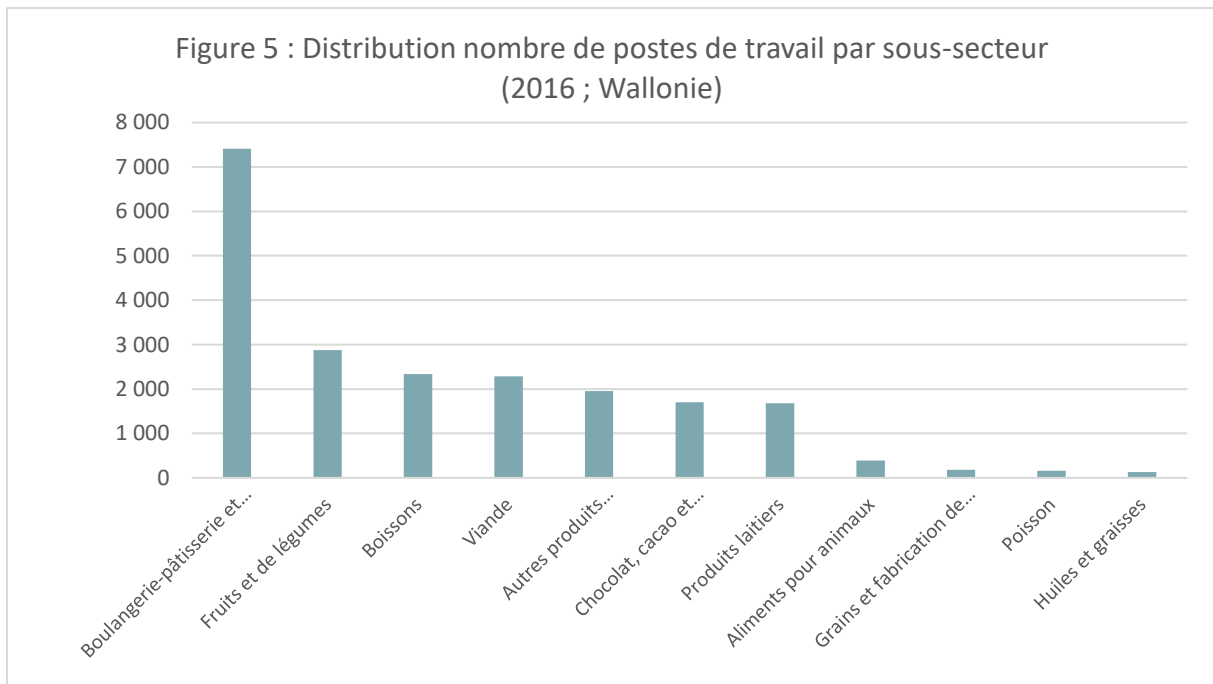
En 2017, l'industrie alimentaire wallonne occupait un total de 22.038 travailleurs (estimation et chiffre provisoire). Cela représente une augmentation de 4,4% (estimation et chiffre provisoire) par rapport à 2016. Au cours de la période 2012-2017, l'emploi a augmenté de 5,4% (figure 4). En 2017, l'industrie manufacturière wallonne occupait un total de 125.016 travailleurs.

L'industrie alimentaire se présente donc de plus en plus comme un des piliers de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie Wallonne. L'emploi dans l'industrie alimentaire wallonne représente 17,6% de l'emploi industriel wallon, alors qu'en 2012, elle n'était encore qu'à 16,3%.



Source : ONSS (statistiques décentralisées)

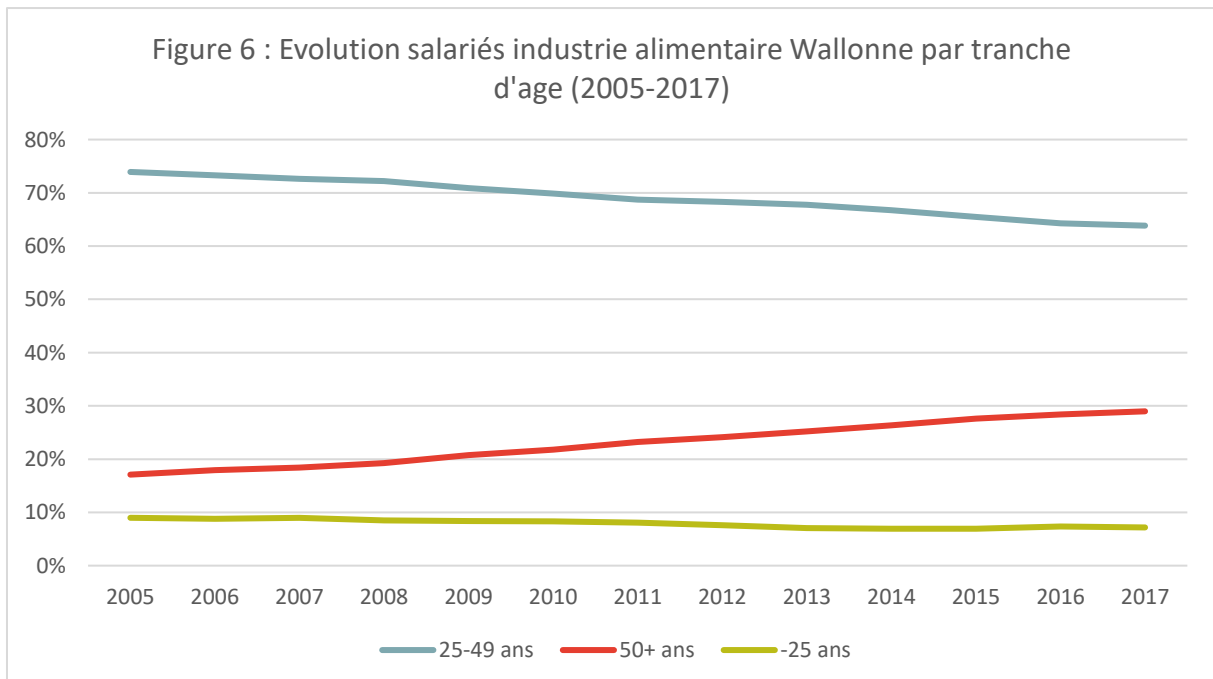
Dans le figure 5, les sous-secteurs de l'industrie alimentaire sont classés par ordre d'importance (selon l'emploi dans le secteur). Les quatre plus grands secteurs en termes d'emploi, à savoir les boulangeries-pâtisseries et biscuiteries, la transformation et conservation des fruits et légumes, la fabrication de boissons et la transformation de viande représentent 70% de l'emploi dans l'industrie alimentaire wallonne.



Source: ONSS (statistiques décentralisées)

2.1 Vieillessement des travailleurs

Le vieillissement a un impact important sur l'industrie alimentaire en Wallonie (figure 6). Le nombre total de travailleurs reste plus ou moins stable, mais la proportion de personnes de moins de 50 ans est en baisse structurelle. Au cours des 5 à 10 prochaines années, une grande proportion de personnes de plus de 50 ans prendra sa retraite. Trouver de la main-d'œuvre jeune et bien qualifiée est donc une priorité pour l'industrie alimentaire wallonne.



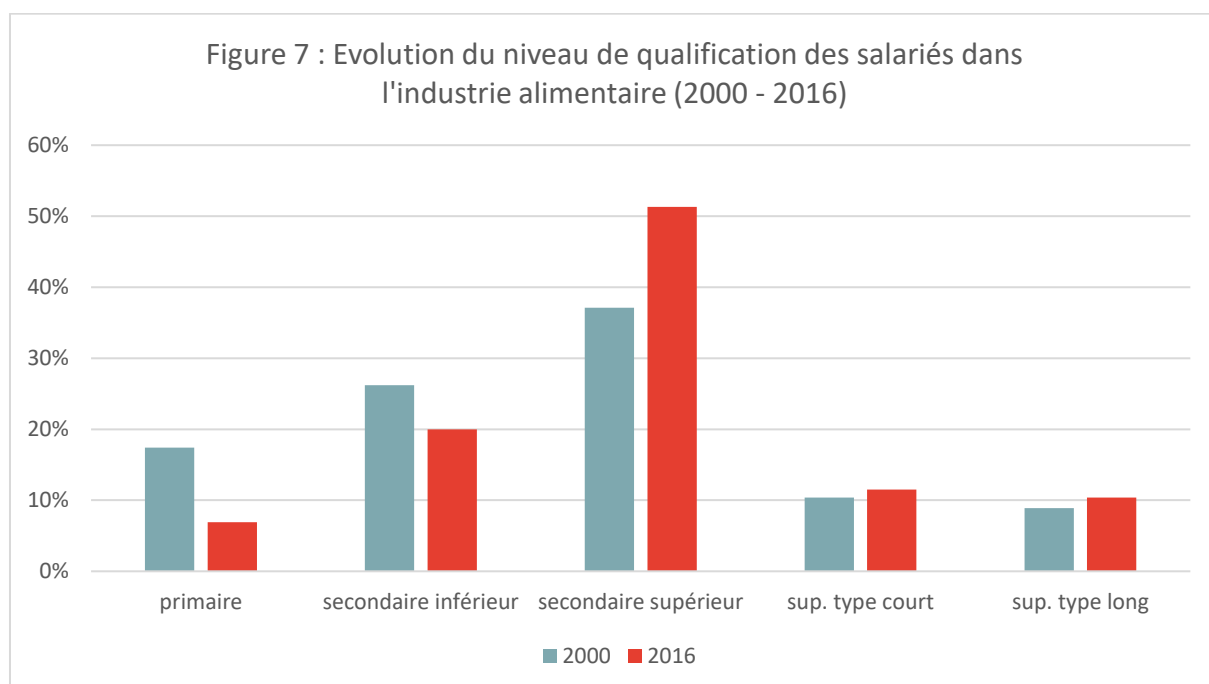
Source : WSE (donnés par Commissions Paritaires 118 et 220)

2.2 Niveau de qualification des travailleurs

Selon la dernière enquête sur les forces de travail de 2015, 26,9% des travailleurs de l'industrie alimentaire sont peu qualifiés : 6,9% de ces travailleurs ont un diplôme de l'enseignement primaire et 20% un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. 51,3% des travailleurs sont moyennement qualifiés et détiennent un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (figure 7).

Le personnel très qualifié représente 21,9% des travailleurs. 11,5% d'entre eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur de type court, 10,4% un diplôme de l'enseignement supérieur de type long. Le graphique ci-dessus met en outre en évidence la nette diminution de la part des travailleurs peu qualifiés (formation primaire ou secondaire inférieur) durant la période 2000-2016 au profit des travailleurs disposant d'un diplôme de secondaire supérieur.

Un écart important demeure toutefois entre le niveau de qualification de l'industrie alimentaire et celui du reste de l'industrie et de l'ensemble du secteur privé. L'industrie alimentaire est un secteur qui emploie un nombre relativement élevé de peu qualifiés. Il apparaît aussi clairement que les secteurs non industriels emploient proportionnellement beaucoup plus de travailleurs très qualifiés que les secteurs industriels. L'industrie alimentaire, avec un emploi stable pendant la crise de 2009, fonctionne donc comme tampon pour les peu qualifiés.



Source : CCE et DGSIE (enquête sur les forces de travail)

2.3 Les actions de Fevia Wallonie sur le marché du travail

Les entreprises alimentaires recherchent de la main-d'œuvre qualifiée et moins qualifiée pour les postes de travail de leurs différents départements : pour le département production (opérateurs et conducteurs de ligne de production, maintenance), pour le département logistique (techniciens du froid, techniciens logistiques, chauffeurs), pour le département qualité et développement, pour le département commercial et marketing. Plusieurs de ces profils sont critiques ou en pénurie, c'est-à-dire que les entreprises alimentaires trouvent difficilement la main-d'œuvre pour répondre aux nombreuses offres d'emploi ouvertes dans ces métiers.

Le secteur de la transformation de viande est également un sous-secteur de l'industrie alimentaire en Wallonie où il y a beaucoup de pénuries dans les métiers liés à la viande (bouchers, découpeurs-désosseurs, préparateurs de commandes, ...).

Fevia Wallonie, en collaboration avec Alimento, le fonds sectoriel de formation, a développé plusieurs actions sur le marché du travail wallon afin de remédier à ce problème : des actions ont ainsi été prises pour mieux faire connaître le secteur comme employeur, pour attirer davantage de jeunes vers les métiers du secteur et les filières de formation qui y mènent et des collaborations ont été lancées avec l'enseignement, le Forem et l'IFAPME visant une meilleure adéquation aux besoins de l'industrie alimentaire.

Pour mieux faire connaître le secteur comme employeur auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi, Fevia Wallonie a lancé les « Food At Work Days ». Une série d'actions sont organisées pendant ces journées : la remise des prix des concours à l'innovation alimentaires destinés aux étudiants de l'enseignement supérieur et aux élèves de l'enseignement secondaire, des rencontres de chefs d'entreprises et des visites d'entreprises alimentaires pour les étudiants, des jobdays pour l'industrie alimentaire, des sessions d'information sur le secteur. Fevia Wallonie mène aussi depuis plusieurs années des collaborations avec les différents acteurs du marché du travail (enseignement, Forem, IFAPME) pour une meilleure adéquation des compétences et des qualifications aux besoins du secteur, pour des formations adaptées et pour développer les formations en alternance. Quelques exemples sont repris ci-dessous :

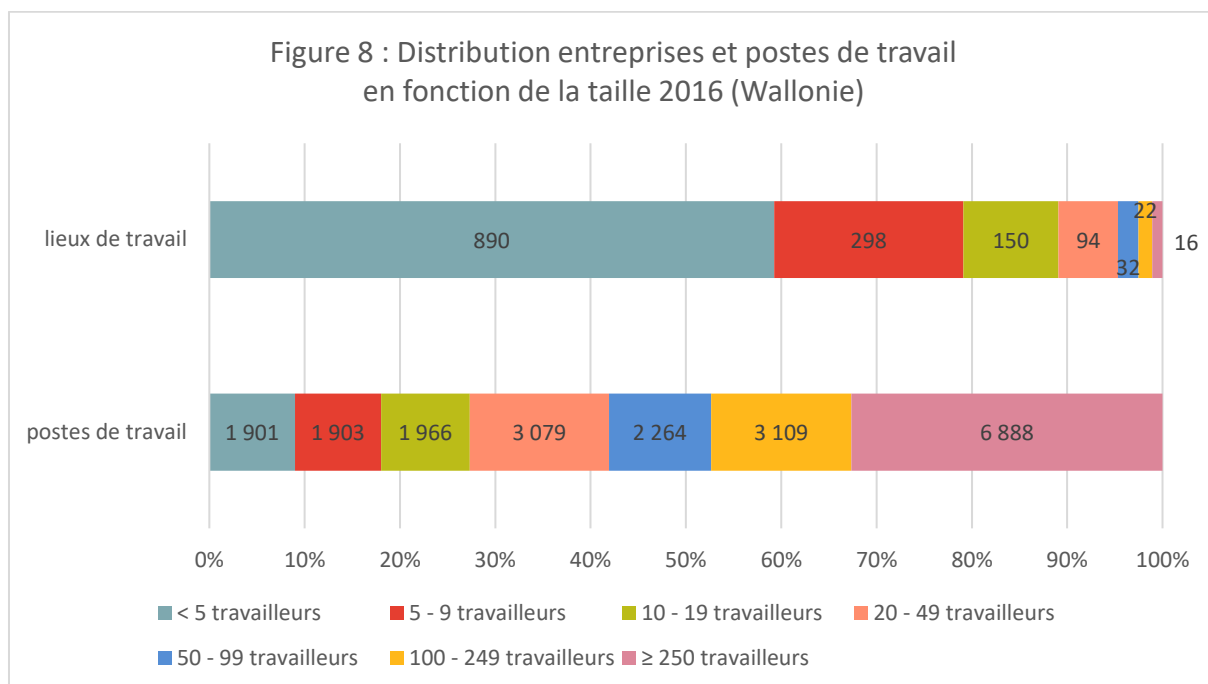
- Collaborations avec l'enseignement :
 - Input pour que les filières d'enseignement et de formation délivrent des formations qui répondent aux compétences attendues par les entreprises alimentaire.
 - Projets de formation en alternance et d'immersion en entreprises (secondaire et supérieur)
 - Promotion des stages en entreprise et plateforme « Stages des Pôles » pour le matching offres et demandes de stages
 - Projet « Entr'Apprendre » pour les stages de professeurs en entreprise
 - Concours à l'innovation pour les étudiants et les élèves (Food At Work Student Awards)
 - Epreuves sectorielles pour les élèves en électro-mécanique et maintenance.
- Collaborations avec le Forem :
 - Sessions d'information sur le secteur et ses métiers auprès des agents du Forem et des demandeurs d'emploi.
 - Actions avec FormAlim, le Centre de compétences pour les métiers du secteur.

- Plateformes Food@work Wapi et Liège-Verviers-Huy, avec les Directions régionales du Forem de ces régions, afin d'arriver à un meilleur matching offres et demandes d'emploi du secteur et lancer les formations adéquates
- Opération pilote pour les métiers de la viande avec le Ministre Jeholet afin d'arriver à un meilleur matching entre offres et demandes d'emploi
- Opération « métiers en pénurie » avec le Ministre Jeholet
- Collaborations avec l'IFAPME :
 - Lancement de formations en alternance pour l'opérateur de production et l'agent de fabrication alimentaire
 - Opération « J'y plonge » pour mieux faire connaître les entreprises alimentaires aux jeunes et les inciter à entreprendre des formations en alternance dans les métiers du secteur.

Des actions sont également entreprises, en collaboration avec les autres secteurs industriels, afin d'attirer davantage les jeunes vers les filières de formation dans les STEM (Sciences, Technology, Engineering & Math).

3. Employeurs

L'industrie alimentaire wallonne est un véritable secteur de PME. En 2016, presque 60% des entreprises de l'industrie alimentaires wallonnes occupaient moins de 5 travailleurs. Seules 16 entreprises (lieux de travail) occupaient plus de 250 travailleurs. La grande majorité des très petites entreprises (<5 travailleurs) sont des petites boulangeries.



Source: ONSS (statistiques décentralisées), estimations IDEA-consult et Fevia Wallonie

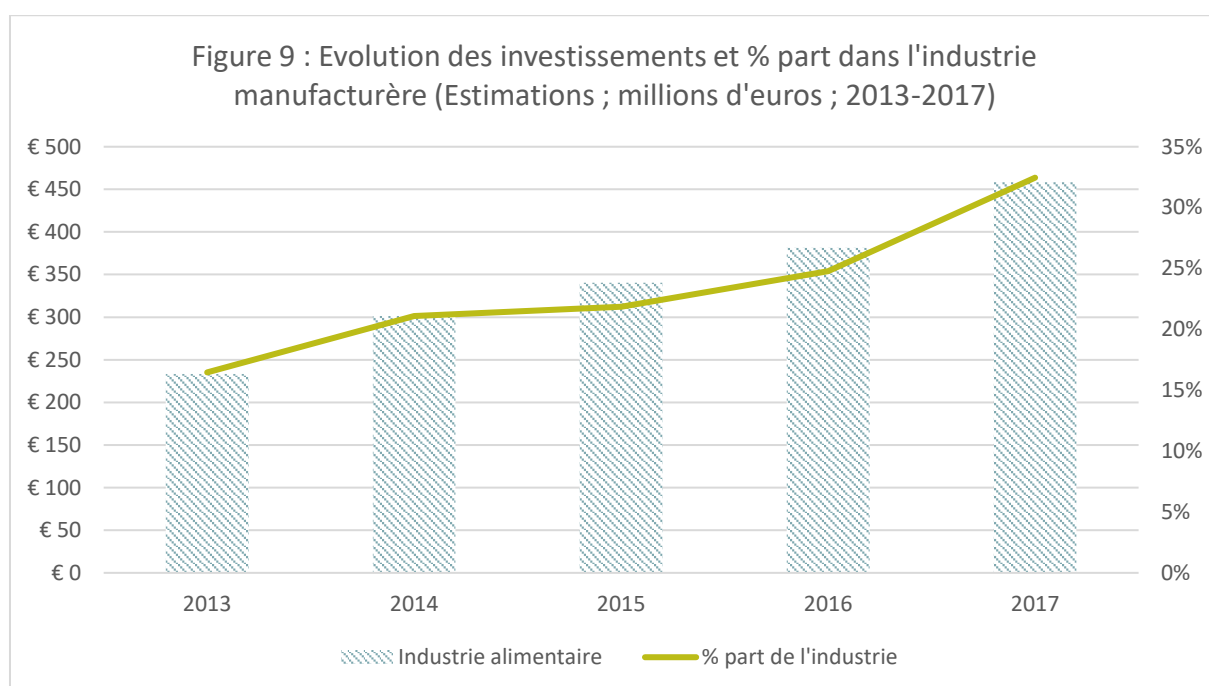
L'industrie alimentaire a connu une consolidation ces dernières années. Le nombre d'entreprises (lieux de travail) dans l'industrie alimentaire wallonne a diminué entre 2007 et 2017 (-3,6% ; estimation). La taille moyenne des entreprises alimentaires wallonnes en 2017 est maintenant de 14,2 effectifs (estimation), alors qu'elle était de 13 effectifs en 2007.

Ce processus de consolidation est seulement en partie expliqué par le recul des petites boulangeries. Il existe bel et bien une croissance d'échelle dans l'industrie alimentaire Wallonne. En fait, un processus de consolidation n'est pas par définition négatif, au contraire : cela peut mieux armer les entreprises dans un contexte international de plus en plus compétitif.

4. Investissements

En 2017, les investissements en immobilisation corporelle ont augmenté de 20,2%. L'industrie alimentaire wallonne a investi 458,5 millions d'euros (figure 9 ; estimations), alors qu'elle investissait 381 millions d'euros en 2016. Au cours de la période 2013-2017, la part de l'industrie alimentaire dans le total des investissements industriels est ainsi passée de 16,5% à 32,5%.

Les investissements dans l'industrie alimentaire sont liés à la conjoncture. Après plusieurs années de forte croissance avant 2008, le secteur n'a pas échappé aux conséquences de la crise financière et économique de 2009 et 2010. Après 2010, les investissements de l'industrie alimentaire wallonne ont connu une croissance forte. Par précaution, il faut mentionner qu'il s'agit ici d'estimations.



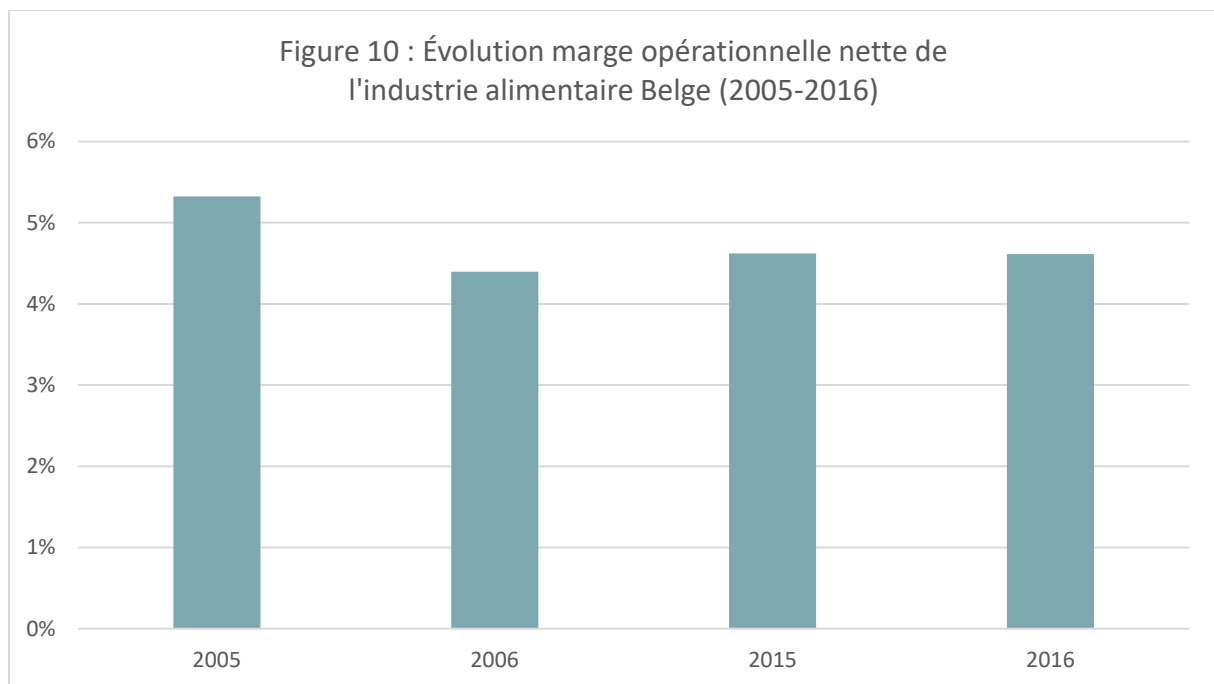
Source : DGSIE (déclarations T.V.A.), estimations IDEA-consult

5. Rentabilité et compétitivité

Il n'y a pas de données officielles disponibles concernant la marge bénéficiaire de l'industrie alimentaire wallonne, par conséquent, on utilise ici des données belges, qui peuvent être extrapolées pour l'industrie alimentaire wallonne.

La marge opérationnelle nette de l'industrie alimentaire (belge) évolue ces dernières années vers le niveau de 2005-2009, après une forte baisse en 2010 et 2011. La restauration prudente des marges permet aux entreprises alimentaires d'effectuer des investissements (records) - comme auparavant - et d'augmenter l'emploi également. De cette façon, l'industrie alimentaire prend également une option pour maintenir sa position de maillon fort de l'industrie à l'avenir.

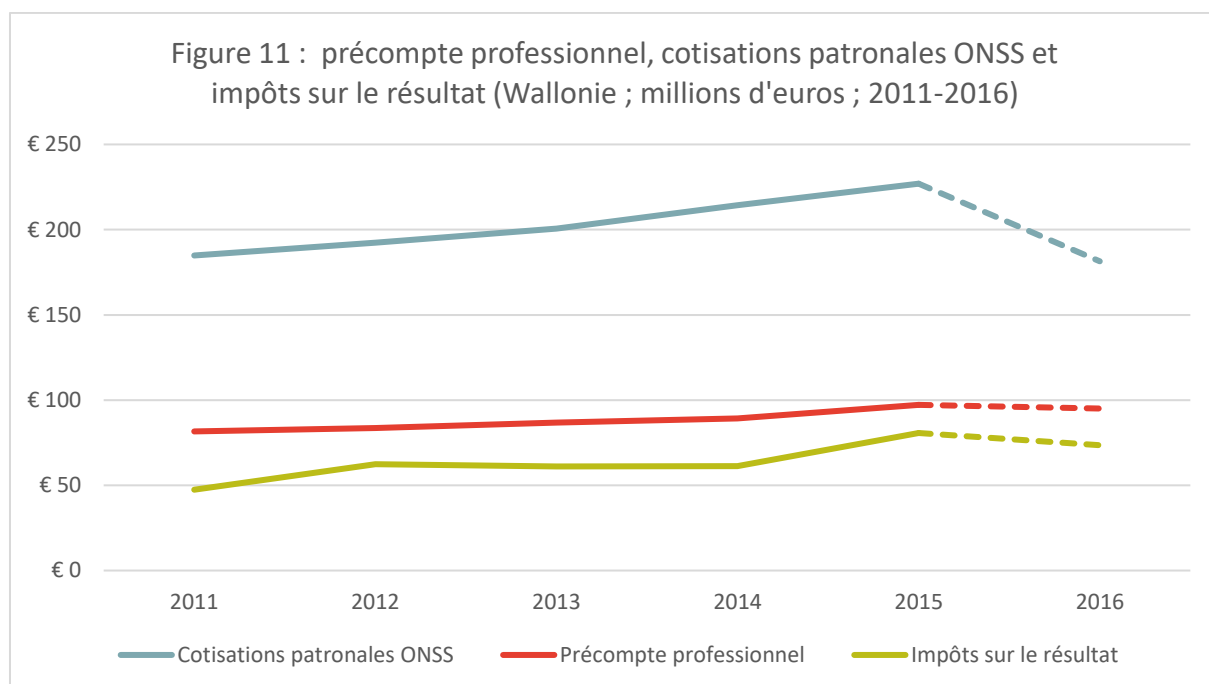
Néanmoins, à long terme, il y a une légère baisse de la rentabilité. L'analyse à long terme des facteurs de production nous apprend que la part du coût salarial se situe toujours au-dessus du niveau de 2005. La fiscalité et les coûts d'énergie ont augmenté de façon significative (infra). La volatilité de la rentabilité est aussi expliquée par la volatilité des prix des matières premières. Contrairement aux prix des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre et les coûts de l'énergie (via les surcoûts), sont fortement influencés par la politique (fiscale) du gouvernement.



Source : BNB (comptes nationaux ; SEC 2010)

5.1 Compétitivité : fiscalité

Depuis 2011, la charge fiscale sur l'industrie alimentaire wallonne a nettement augmenté. Sur base de calculs via Belfirst, on constate que le précompte professionnel a augmenté de 81,6 millions d'euro à 95,1 millions d'euro (+ 16,5%), l'impôt sur les sociétés a augmenté de 47,4 millions en 2011 à 73,5 millions en 2015 (+55%). Les cotisations patronales ont augmenté de 184,8 millions en 2011 à 227 millions en 2015, soit une augmentation de 22,8%, tandis que le nombre de travailleurs au cours de cette période a seulement légèrement augmenté. En 2016 les cotisations patronales ont chuté de 20% à 184,1 millions euros. Il s'agit des estimations, il est probable que cette chute est lié au tax-shift.



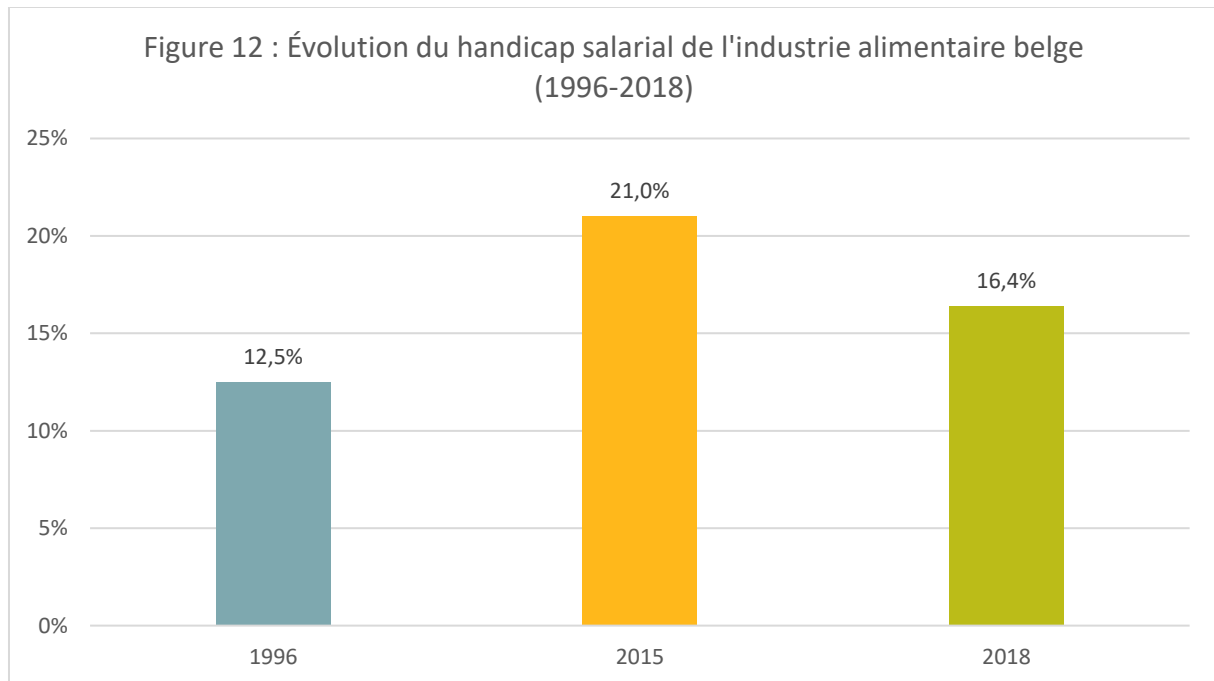
Source : Belfirst, estimations Fevia Wallonie

5.2 Compétitivité : coûts salariaux

Il n'y a pas de données officielles disponibles concernant les coûts horaires des employés dans l'industrie alimentaire wallonne. Par conséquent, on utilise ici des données belges, qui peuvent être extrapolées pour l'industrie alimentaire wallonne.

Sur base des comptes nationaux, il ressort qu'en 2016, le coût salarial moyen par heure de travail dans l'industrie alimentaire belge était le deuxième plus élevé de la zone Euro (derrière le Danemark). En comparaison avec nos pays voisins, la Belgique affiche de loin les plus mauvaises performances. D'après les calculs de Fevia, le handicap salarial de l'industrie alimentaire belge s'élevait, début 2015 à 21% par rapport à la moyenne pondérée des trois pays voisins. Un niveau élevé intenable pour la position concurrentielle du secteur.

Toutefois, suite à diverses mesures gouvernementales, l'augmentation connaît un léger ralentissement depuis 2013-14 et, depuis 2015, le handicap salarial diminue vraiment. Sur base des calculs de Fevia, début 2018, le handicap salarial sera encore de 16,4%. La diminution du handicap salarial va de pair avec une augmentation manifeste du nombre d'emplois dans l'industrie alimentaire.



Source : Calculs propres de Fevia basés sur les données d'Eurostat, CCE, BFP et FEB

L'augmentation de la productivité est invoquée comme argument pour minimaliser le handicap salarial. La productivité dans l'industrie alimentaire a augmenté. Néanmoins, il est incorrect et même dangereux d'en déduire que le coût du travail n'est donc pas un problème.

Les « Real Unit Labor Costs » (RULC) sont en hausse depuis 2005, surtout depuis 2009. Les RULC expriment la part de la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire attribuée au facteur « travail ». Si la part du facteur « travail » augmente dans la valeur ajoutée, il y a, ceteris paribus, un effet négatif sur la rentabilité.

L'analyse à long terme nous apprend que la part du coût salarial se situe toujours clairement au-dessus du niveau de 2005, mais a légèrement diminué ces dernières années grâce au tax-shift et le saut d'index. Par conséquent, il est clair que les gains de productivité (valeur ajoutée) sont convertis en paiement de coûts salariaux de plus en plus élevés. L'augmentation des coûts salariaux horaires jusqu'à 2014 est donc clairement un facteur explicatif important de la baisse de rentabilité structurelle.

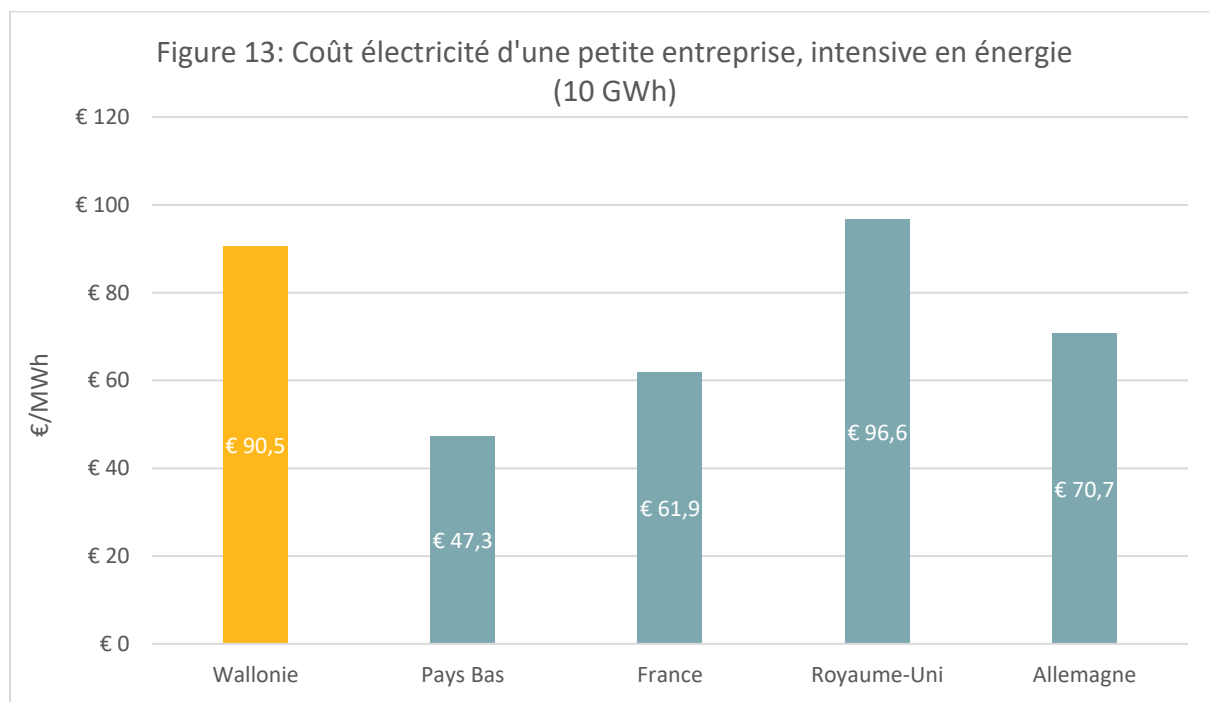
La compétitivité de l'industrie wallonne est donc soumise à une pression. Trois raisons supplémentaires confirment le fait qu'il n'est pas correct de minimiser le handicap salarial. (1) Une augmentation (réelle) de la productivité n'est pas garantie à l'avenir. (2) Une augmentation de la productivité réelle risque d'être accompagnée par un coût social élevé (substitution capital-travail). (3) La concurrence des pays de l'Europe de l'Est est féroce. Le coût horaire total d'un travailleur dans l'industrie alimentaire polonaise représente moins de 5 euros par heure. Ceci n'est pas suffisamment pris en compte dans le débat actuel.

5.3 Compétitivité : coûts de l'énergie

Les petites entreprises alimentaires électro-intensives dans les pays voisins, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, paient leur électricité entre 22 et 48 % moins cher qu'en Wallonie. Ce n'est qu'au Royaume-Uni que l'électricité serait plus coûteuse pour une entreprise similaire. C'est ce que révèle une étude récente de la Commission pour la régulation de l'électricité et du gaz (CREG).

La hausse des surcoûts (les coûts découlant de la politique et dont le financement est assuré par les consommateurs d'électricité) en est à l'origine. Selon les calculs de Fevia Wallonie, une entreprise alimentaire wallonne moyenne a vu augmenter les surcoûts sur sa facture d'électricité de près de 337% sur une période de 8 ans.

Cette augmentation importante des surcoûts sur la facture électrique s'applique aussi aux entreprises qui participent à un accord de branche (Wallonie). Ces entreprises reçoivent certaines compensations financières en échange d'efforts considérables dans le domaine de l'énergie. Sans ces compensations, l'augmentation des surcoûts serait encore plus importante.



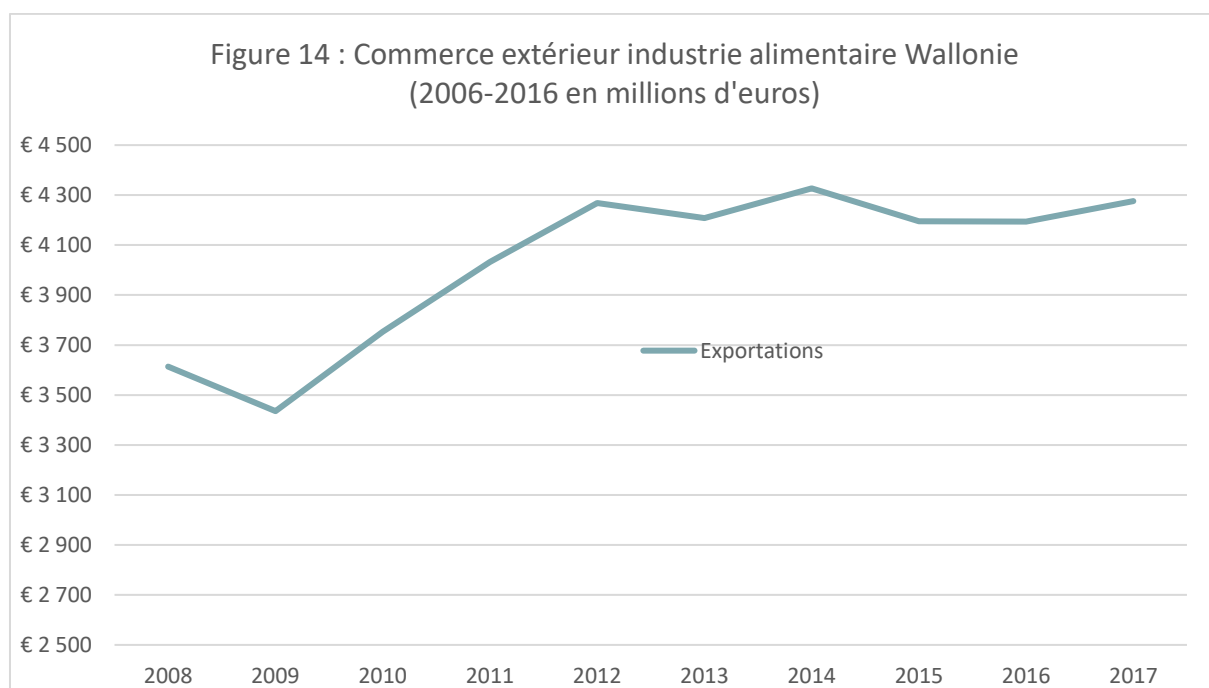
Source : CREG

6. Exportations et commerce extérieur

Les exportations de l'industrie alimentaire ont augmenté de 1,9% en 2017. La balance commerciale s'est soldée par un excédent de 687 millions d'euros.

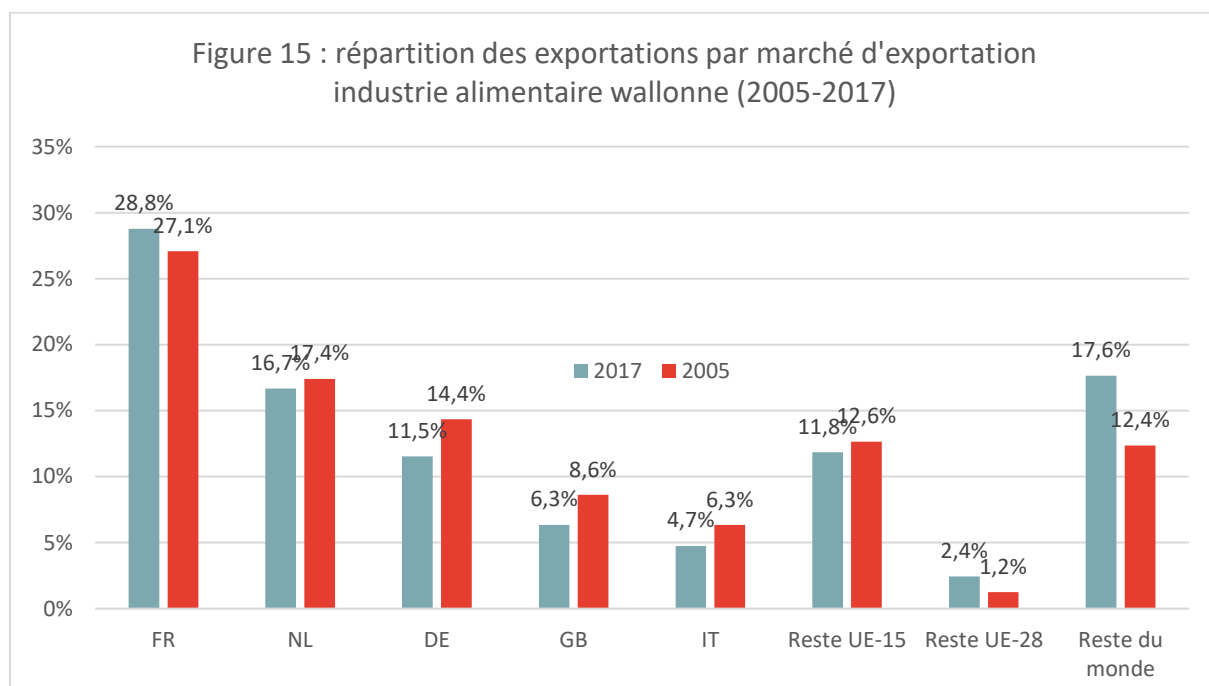
Depuis 2008 les exportations de l'industrie alimentaire ont fortement augmenté, mais le taux de croissance a été bien différent d'une année à l'autre. En 2009 il y a eu une diminution des exportations de l'industrie alimentaire de 4,9%. Par rapport à la contraction des exportations totales de biens en 2009 (-16,4%), l'industrie alimentaire a pu limiter l'impact de la crise économique. Après la crise de 2009, les exportations de l'industrie alimentaire wallonne ont fortement augmenté. Entre 2009 et 2012, la valeur totale des exportations a augmenté de 24,2% et atteignent près de 4,3 milliards d'euro. Depuis 2012 les exportations de l'industrie alimentaire restent plus ou moins stable.

Sur la période 2007-2017, les importations ont augmenté plus que les exportations mais la balance commerciale de 687 millions d'euros reste clairement positive pour l'industrie alimentaire wallonne. De cette façon, l'industrie alimentaire contribue de manière significative à la balance commerciale wallonne.



Source : BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

6.1 Répartition des exportations par marchés d'exportation

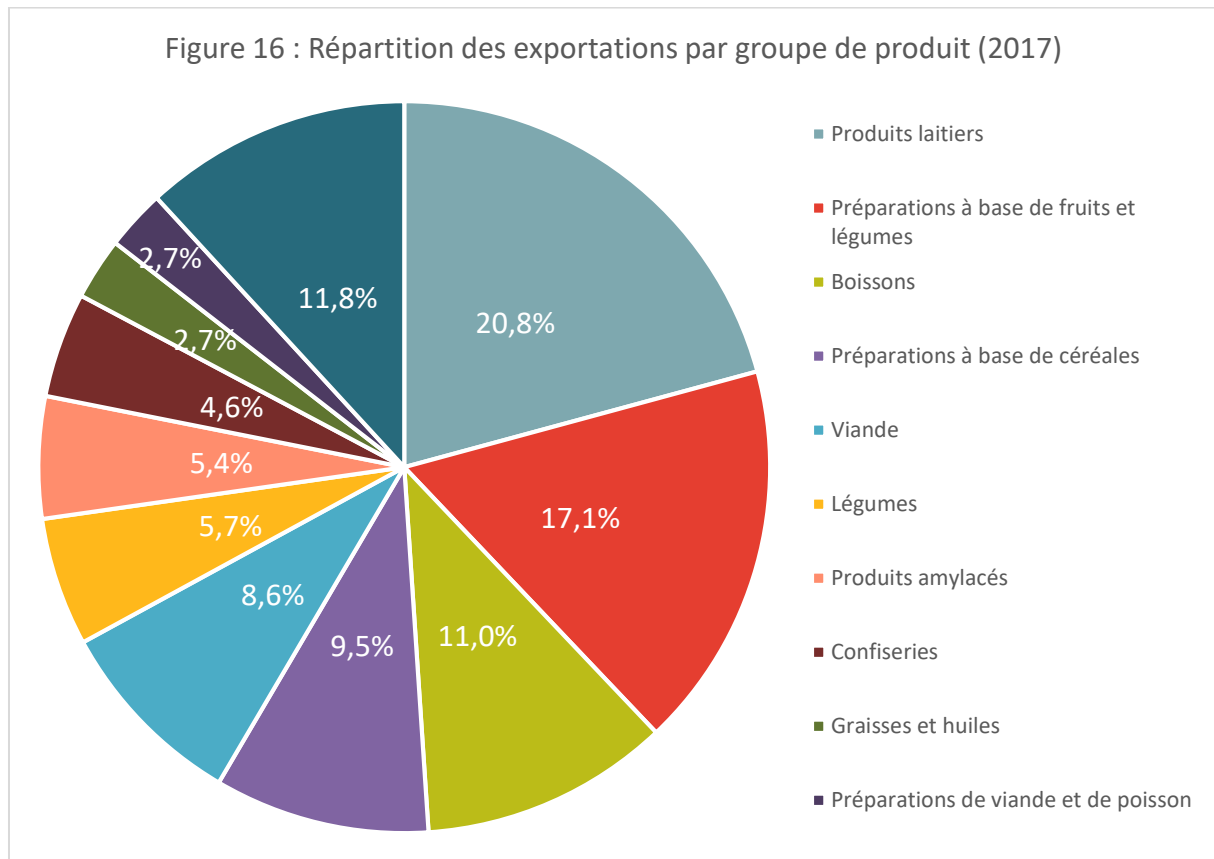


Source : BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne restent principalement concentrées sur l'Union européenne et plus encore sur nos voisins directs (FR, NL et DE) avec 57% de l'ensemble de nos exportations. Néanmoins, la part de l'Europe de l'Est et les marchés en dehors de l'Europe ont clairement augmenté depuis 2005. En 2017 20% des exportations de l'industrie alimentaire wallonne étaient orientées vers les pays hors de l'UE-15 alors qu'en 2005 seulement 13,6% des exportations étaient orientées vers ces pays.

La concentration des exportations vers les pays voisins comporte certains risques. Les marchés de l'Europe de l'ouest sont saturés et ont un potentiel de croissance limité. Point positif : à long-terme les exportations de l'industrie alimentaire se sont clairement diversifiées (comme expliqué dans les paragraphes précédents).

6.2 Répartition des exportations par secteurs



Source : BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

En ce qui concerne la répartition des exportations par sous-secteurs, on constate une répartition équilibrée entre les catégories de produits, avec toutefois une part plus importante du secteur laitier (figure 16). Cette diversification des exportations est un atout pour l'industrie alimentaire wallonne : une baisse d'exportation dans une catégorie peut ainsi être compensée par une hausse dans une autre catégorie.

La croissance des exportations de 1,9% est expliquée principalement par la hausse des exportations (en valeur) des préparations de fruits et légumes, les produits laitiers et les graisses et huiles. Les exportations dans le secteur de la viande ont elles aussi augmenté. Les exportations des légumes (surgelés) par contre ont baissé en 2017. Un « effet prix » explique pour une grande part la baisse de ces exportations en 2017.

« Les produits phares belges » tels que la bière et le chocolat peuvent jouer un rôle important dans « l'ouverture des portes » pour les autres produits alimentaires. Afin de consolider et de renforcer sa croissance, l'industrie alimentaire belge a besoin d'une meilleure visibilité et d'une image forte, particulièrement dans les pays d'exportation plus lointaine. C'est pourquoi Fevia a lancé une campagne d'image de marque forte qui veut promouvoir l'industrie alimentaire belge comme LA référence dans le monde entier pour sa qualité: **"Food.be – Small country. Great food."**

Liste d'abréviations

BNB-ICN : Banque Nationale de Belgique – Institut des Comptes Nationaux

CCE : Conseil Central de l'Economie

DGSIE : Direction générale Statistique et Information économique

Fevia : Fédération de l'industrie alimentaire

NACE 2008 : Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne

NC : Nomenclature Combinée

ONSS : Office National de Sécurité Social

PME : Petites et Moyennes Entreprises

SEC : Système européen des comptes nationaux et régionaux

STBS : short-term business statistics

T.V.A. : Taxe sur la Valeur Ajoutée

WSE : Steunpunt Werk en Sociale Economie

